

SOMMAIRE

Nous sommes un comité de professeur·e·s francophones provenant de différents départements et facultés de l'Université de Windsor. Avec ce mémoire, nous cherchons à développer davantage la francophonie au sein de la communauté de l'Université de Windsor. Cela conduirait non seulement à une plus grande justice sociale en donnant plus de proéminence à notre diversité, mais constituerait également un atout pour notre institution. Soyons clair·e·s, la francophonie n'est pas seulement importante pour les membres de la communauté francophone sur le campus et dans la région de Windsor-Essex. Elle concerne tous les étudiant·e·s actuel·e·s et futur·e·s qui souhaitent conserver et améliorer leurs compétences en français tout au long de leurs études postsecondaires. Les gains potentiels de développer la francophonie incluent, entre autres, la satisfaction des besoins de maind'œuvre locale, l'augmentation des inscriptions étudiantes et l'accès à un financement gouvernemental. Pour lutter contre les défis actuels auxquels est confrontée la francophonie sur le campus, ce mémoire propose une série de recommandations concrètes et réalisables (détaillées plus en détail dans la dernière section de ce mémoire):

- Recevoir du financement gouvernemental pour le renforcement des capacités de la francophonie
- Rendre la francophonie visible sur le campus
- Identifier le nombre de francophones parmi les professeur·e·s, le personnel et les étudiant·e·s de l'Université de Windsor
- Solidifier les programmes de/en français et bilingues existants et en développer de nouveaux
- Renforcer les capacités institutionnelles en matière de recrutement et de gouvernance

L'objectif à plus long terme est de donner plus de dynamisme à la francophonie sur les campus et dans la région de Windsor-Essex. La mise en œuvre des recommandations ci-dessus permettra à l'Université de Windsor de créer un curriculum, des programmes d'étude et des opportunités d'apprentissage adaptés à la région pour tous les étudiant-e-s actuel-le-s et futur-e-s qui souhaitent conserver et améliorer leurs compétences en français. L'Université de Windsor a la possibilité de devenir un pôle d'attraction en attirant des étudiant-e-s francophones et francophiles non seulement de la région de Windsor-Essex, mais de tout le sud de l'Ontario, de la région métropolitaine de Détroit et d'outre-mer.





MEMBRES DU COMITÉ:

Emmanuelle Richez (autrice principale)
Science politique

Pascale Chapdelaine Faculté de droit

Tanja Collet-Najem Études françaises

Maureen Irish Faculté de droit (retraitée)

> Guy Lazure Histoire

Steven Palmer Histoire

Judith Sinanga-Ohlmann Études françaises

> Guillaume Teasdale Histoire

APPUIS DE LA PART DES PROFES-SEUR·E·S ET DU PERSONNEL DE L'UNIVERSITE

Antonio Pascual-Leone, Professeur titulaire, Psychologie

Christopher Fredette, Vice-doyen, Droit

Michelle MacArthur, Professeure agrégée, Art dramatique

Jessica Hatt, Adjointe administrative de la doyenne, FAHSS

Christian Trudeau, Professeur titulaire, Économie

Joanna Noronha, Professeure adjointe, Droit

Anneke Smit, Professeure agrégée, Centre for Cities, Droit

Jeremy Worth, Professeur agrégé, Études françaises

Katharine Ball, Bibliothécaire, Bibliothèque Leddy

Laverne Jacobs, Professeure titulaire, Droit

Aznam Yacoub, Professeur agrégé, Informatique

Michael Stasko, Professeur adjoint, Communication, médias et film

Daniel Green, Professeur titulaire, Ingénierie

Chris Waters, Professeur titulaire, Droit

Simon Rondeau-Gagne, Professeur agrégé, Chimie et biochimie

Nathalie Dolbec, Professeure agrégée, Études françaises

Stephanie Doucet, Professeure agrégée, Science

Jeremy Worth, Professeur agrégé, Études françaises

Tom Pierre Najem, Professeur titulaire, Science politique

Jean-Guy Mboudjeke, Professeur agrégé, Études françaises

Josee Jarry, Professeure agrégée, Psychologie

Mustapha Hamil, Professeur agrégé, Litérature comparée

Myra Tawfik, Professeure titutlaire, Droit

Stephen Brooks, Professeur titulaire, Science politique

Robin Gras, Professeur titulaire, Informatique

Erica Stevens Abbitt, Profeseure émérite, Art dramatique, Fellow séniore, Center for Teaching and Learning

Andre Narbonne, Chargé de cours, Anglais et création litéraire

Gregg French, Professeur agrégé, Histoire

Ruth Kuras, Professeure agrégée, Droit

Jasminka Kalajddzic, Professseure titulaire, Droit

Gemma Smyth, Professeure agrégée, Droit

Annette Demers, Bibliothécaire, Bibliothèque Don & Gail Rodzik

Kristoffer Romero, Professeur agrégé, Psychology

Ahmed Azab, Professeur titulaire, Ingénierie

David Andrews, Professeur titulaire, Kinesiologie

Carlin Miller, Professeure titulaire, Psychologie

Cheri McGowan, Professseure titulaire, Cinétique humaine

Kevin Johnson, Éditeur, DailyNews

Dalia Mazhar, Coordonnatrice des communications, Droit



Participant-e-s de Connaissez vos droits! Un symposium communautaire sur la Charte en mars 2023

APPUIS DE LA PART DES ÉTUDIANT •E•S UNIVERSITAIRES

Athena Choo-Ket-Loung-Murray, Droit

Soleen DePape, Études françaises et éducation (concurrent)

Omer Mustafa, FAHSS

Elizabeth Richardson, Droit

Salina Nathoo, Droit

Meg Grégoire, Droit

Athina Woldemichael, FAHSS

Nathan Kyeame, Études françaises

Jessica Akpagnonite, Études françaises

Ava Varsava, Études françaises et éducation (concurrent)

Victorieuse Sambao, Droit et politique

Anne Mboudjeke, FAHSS

Andrelle Mboudjeke, Droit et politique

Waseem Boudali, Science politique (spécialisation française)

Capri Nantais, Science politique (spécialisation française)

Ruth Kasujja, Science politique (spécialisation française)

Gabriela Verdicchio, Droit

Emilie Joncas, Travail social (ancien)

Brandon Chappus, FAHSS

Alexander Hatoum, FAHSS

Pierce Lamont, Droit et politique

Floretty Etienne, Languess, litératures et cultures

Joana Buntu, Business

Carmel Kalunga, Science

Tiziana Di Sienna Nikundana, Science

Chris Baillargeon, Organisation des étudiant.e.s à temps partiel

Ronnie Haidar, Études d'argumentation

Devlin Bauer, Travail social

APPUIS DE LA PART DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE

Conseil scolaire public Viamonde

Conseil scolaire cathlogie Providence

Comité local en immigration francophone Windsor Essex-Chatham-Kent

Table Franco Info Windsor Essex-Kent

Centre communautaire francophone Windsor Essex-Kent

Réseau en Immigration Francophone du Centre Sud-Ouest de l'Ontario

Association des communautés francophones de l'Ontario Windsor-Essex-Chatham-Kent

Réseau franco-santé du Sud de l'Ontario

Épelle-Moi Canada

French Avenir North America (FANA)

Club Richelieu Windsor

Blandine Lesage, Représentative régionale (sud-ouest), Assemblée de la Francophonie de l'Ontario

Simon Goulet, Directeur du campus de Windsor, Collège Boréal

Chantal Léveillé, Réseau des femmes du Sud-Ouest de l'Ontario

Samar Khayat, Conseillère d'établissement, Women's Enterprise Skills Training of Windsor

Isabelle Valette, Français 123 French

Isabelle Stein, Impact ON

Jean Gacinya, Coordinateur régional (Centre et sud-ouest de l'Ontario), Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario

Jeannine Pellerin, Direction d'école, Conseil scolaire catholique Providence

Touhami Sai, Coordinateur, Centre communautaire francophone de Windsor-Essex-Kent

La journée des Franco-ontariens et Franco-ontariennes 2023 devant l'hôtel de ville de Windsor.





Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles au Carrefour Francophone à Windsor le 24 janvier 2024.

LES RACINES FRANÇAISES DE LA VILLE DE WINDSOR ET LA PRESENCE FRANCOPHONE ACTUELLE

Les racines françaises de la ville de Windsor remontent au début du XVIIIe siècle, lors de l'expansion coloniale européenne. L'entrepreneur militaire français Antoine Laumet de Lamothe Cadillac établit Fort Pontchartrain sur la rive nord de la rivière Détroit, dans l'actuel centre-ville de Détroit. 1 En 1734, le roi de France commença à accorder des parcelles de terrain à proximité du fort aux colons français venus du Québec et les zones de la rive sud furent essentielles à leur subsistance (par exemple: la chasse au canard sur la rivière Canard). En 1747, des missionnaires jésuites français fondèrent une mission huronne-wandat sur la rive sud, là où se trouve aujourd'hui la partie du pont Ambassadeur à Windsor, et peu de temps après, les titres fonciers accordés sur la rive sud aboutirent à la colonisation de la Petite Côte (aujourd'hui LaSalle) ainsi que de certaines parties de ce qui est aujourd'hui le centre-ville de Windsor. La forme longue et étroite de ces lots agricoles, dont une extrémité surplombait la rivière (connus en anglais sous le nom de « ruban farms ») s'étendait sur tout Windsor, de la rivière Détroit au nord jusqu'à la route Cabana (à l'origine Cabanat) au sud. Les familles canadiennes-françaises vivant sur ces fermes avaient généralement beaucoup d'enfants, souvent plus de dix.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, le paysage agricole a lentement disparu à mesure que Windsor s'urbanisait. 2 Malgré cela, dans la ville de Windsor et dans de nombreuses régions du comté d'Essex, le français est resté une langue couramment parlée jusqu'à ce qu'une loi de 1912 élimine l'école en français (voir ci-dessous pour plus de détails). Aujourd'hui, une partie importante de la population du comté d'Essex est d'ascendance canadienne-française. Plus de 13 000 francophones vivent dans la ville de Windsor et ses environs.³ De plus, plus de 38 000 résidents connaissent le français. 4 La communauté francophone locale bénéficie également d'un solide réseau institutionnel. En plus d'avoir un total de 52 écoles françaises et d'immersion françaises, la région de Windsor-Essex bénéficie de programmes d'éducation postsecondaire offerts par le Collège Boréal et l'Université d'Ottawa (Campus Windsor – Faculté d'éducation). D'autres institutions francophones importantes comprennent Radio-Canada, la Clinique bilinque d'aide juridique, le Carrefour communautaire francophone de Windsor-Essex-Kent, le Comité local en immigration francophone de Windsor-Essex-Chatham-Kent, le Réseau des femmes du Sud-Ouest, le Club Richelieu et la Place du Partage de Windsor.



Collège de l'Assomption

LES RACINES FRANÇAISES DE L'UNIVERSITÉ DE WINDSOR ET LA PRÉSENCE FRANCOPHONE ACTUELLE

Lorsque l'Assumption College, l'ancêtre de l'Université de Windsor, a été créé en 1857, il s'appelait en fait le Collège de l'Assomption et était dirigé par des prêtres francophones. ⁵ Le Collège est né de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, première paroisse catholique de langue française en Ontario, fondée en 1767 par le prêtre jésuite belge francophone Pierre-Philippe Potier . ⁶ Dans cette région, une telle implication des francophones dans les premiers développements de l'instruction n'était pas inhabituelle. En effet, l'un des trois fondateurs de l'Université du Michigan, fondée à Détroit en 1817 (avant de s'installer à Ann Arbor), était le prêtre Gabriel Richard, originaire de France.

Aujourd'hui, l'Université de Windsor peut se targuer d'avoir un programme d'études françaises dynamique et une spécialisation en français relativement nouvelle en science politique. Elle compte également plus de 40 de professeur-e-s dans divers départements qui maîtrisent parfaitement le français et qui pourraient offrir des cours en français. Ils et elles viennent de plusieurs régions du monde francophone (Afrique, Québec, Europe, Ontario, Haïti, etc.) et possèdent une expertise reconnue dans l'histoire de la francophonie locale, les droits linguistiques et les communautés francophones minoritaires. Vincent Georgie est professeur à l'École de commerce Odette et directeur général du Festival international du film de Windsor (WIFF), qui offre une programmation française impressionnante. Plusieurs membres du personnel universitaire auxiliaire sont également francophones. Un exemple bien connu est celui de Chantal Vallée, entraîneure-chef de l'équipe féminine de basketball. La proportion de francophones et francophiles dans la population étudiante est également importante.

LA FRANCOPHONIE, UN ATOUT POUR L'UNIVERSITÉ DE WINDSOR

Répondre aux besoins de main-d'œuvre locale

Le comté d'Essex et la ville de Windsor constituent une zone désignée française en vertu de la *Loi sur les services en français* de la province. À ce titre, les agences provinciales doivent fournir activement des services en français à la population locale. ⁷. La province ne forme que 50 % des enseignant-e-s de français dont elle a besoin chaque année pour répondre à la demande croissante d'écoles entièrement françaises et d'immersion française⁸. Dans le secteur juridique, les juges, avocat-e-s, traductrice-eur-s et interprètes parlant français sont également rares⁹. Le Groupe d'experts sur la viabilité financière du secteur postsecondaire a identifié le besoin de « personnes diplômées parlant couramment français, en particulier à l'appui des besoins recensés dans le secteur des services sociaux et des soins de santé »¹⁰. De plus, les agences fédérales dans le domaine, comme l'Agence des services frontaliers du Canada, sont tenues d'offrir des services bilingues en vertu de la *Loi sur les langues officielles*¹¹. En formant des travailleuse-eur-s qui parlent français, l'Université de Windsor répondra aux besoins de l'Ontario en matière de main-d'œuvre bilingue.

Augmenter les inscriptions étudiantes

Alors que le financement provincial des universités de l'Ontario diminue régulièrement, l'Université de Windsor doit compter sur des revenus accrus provenant des frais de scolarité. Elle pourrait certainement augmenter ses inscriptions étudiantes en attirant des étudiant-e-s francophones locaux-ales. En effet, le comté d'Essex et la ville de Windsor comptent quatre écoles secondaires entièrement françaises ainsi que neuf écoles secondaires d'immersion française¹². En raison du manque de programmes offerts en français, plusieurs étudiant-e-s fréquentant ces écoles décident de s'éloigner de la région pour poursuivre des études en français dans d'autres établissements. De plus, l'Université pourrait puiser dans le bassin d'étudiant-e-s internationaux-ales francophones du Moyen-Orient et d'Afrique. Certains établissements d'enseignement supérieur du Québec et l'Université d'Ottawa ont déjà adopté, à leur avantage, cette pratique de recrutement de francophones à l'international¹³.

Attirer un financement gouvernemental

Le Gouvernement du Canada a annoncé que jusqu'à 128 millions de dollars seront dépensés d'ici 4 ans, à compter de 2024-2025, pour contrer le sous-financement des établissements postsecondaires desservant les communautés de langue officielle en milieu minoritaire, dont la communauté francophone de Windsor et du comté d'Essex fait partie¹⁴. Durant cette même période, 242,8 millions de dollars supplémentaires seront alloués aux programmes d'apprentissage du français comme langue seconde, dont une partie sera versée aux universités¹⁵. 6,5 millions de dollars supplémentaires seront accordés pour aider les établissements postsecondaires à former des travailleur-euse-s de la santé bilingues¹⁶.

Par ailleurs, la Loi sur les services en français de l'Ontario prévoit qu'avec son consentement, une université peut obtenir une désignation de ses services et programmes d'études en français¹⁷. Elle peut ainsi préciser quels services et programmes précis elle souhaite offrir à la communauté francophone et conséquemment recevoir une subvention de la part du Gouvernement de l'Ontario pour les offrir¹⁸. Dans le passé, les fonds gouvernementaux ont été acheminés vers d'autres établissements en Ontario et l'Université de Windsor n'a pas obtenu sa part du gâteau. En mettant l'accent sur sa force francophone et en la développant davantage, l'Université de Windsor pourrait attirer un financement gouvernemental.

LA FRANCOPHONIE, UN ATOUT POUR L'UNIVERSITÉ DE WINDSOR

Être un acteur international

Le français est la cinquième langue la plus parlée au monde et c'est la seule langue avec l'anglais qui soit parlée sur les 5 continents¹⁹. En 2022, 321 millions de personnes dans le monde savaient parler français²⁰. Près de 60 % des francophones vivent en Afrique. En Afrique subsaharienne, la croissance du français est de plus de 17 % depuis 2014²¹. À l'international, la francophonie s'appuie sur de multiples organisations multilatérales. Plus particulièrement, l'Organisation Internationale de la Francophonie facilite la coopération de 88 pays et gouvernements qui utilisent le français comme langue de travail. L'Université de Windsor se targuant d'être une institution connectée à l'échelle mondiale²², elle gagnerait à se positionner comme leader de la francophonie sur la scène internationale.

Accomplir le devoir civique de l'Université

La constitution prévoit que le Canada est officiellement un pays bilingue : ses institutions fédérales doivent fonctionner et offrir des services en français et en anglais²³. De même, le gouvernement de l'Ontario identifie la ville de Windsor et le comté d'Essex comme une zone désignée française²⁴. L'Université de Windsor, à titre d'université ontarienne et canadienne, a le devoir civique de fournir une instruction en français. En effet, l'Université de Windsor s'engage à créer un curriculum, des programmes d'étude et des opportunités d'apprentissage pertinents à l'échelle régionale²⁵. De plus, elle vise à s'engager auprès des communautés locales et à les soutenir dans la création de changements positifs, en particulier pour les communautés historiquement marginalisées comme la communauté francophone²⁶.

Promouvoir la diversité et l'inclusion

L'histoire des francophones à Windsor, en Ontario et au Canada est une histoire de fierté mais aussi de discrimination et d'assimilation. Pendant très longtemps, les Canadien·ne·s français·es ont été considéré·e·s comme une classe inférieure de citoyen·ne·s au pays. Ils et elles sont encore aujourd'hui la cible de l'intolérance. En 1912, le Règlement 17 du gouvernement de l'Ontario a interdit l'enseignement en français après la deuxième année du primaire. À cause de cette politique gouvernementale discriminatoire, de nombreuses familles, dont celles de Windsor, ont été contraintes d'abandonner partiellement la langue française. Bien que plusieurs droits des francophones aient été constitutionnalisés en 1982 et soient protégés par les lois provinciales et fédérales, il reste beaucoup de travail à faire pour que ces droits soient appliqués²⁷.

De plus, plus de 5 % des immigrants arrivés en Ontario en 2022 étaient francophones²⁸. Avec l'afflux de francophones en provenance des pays arabes et africains, la communauté francophone de la province est devenue très diversifiée au fil des années²⁹. Les personnes francophones racisées rapportent qu'elles subissent de plus en plus de formes d'inégalité de traitement en raison de leur accent, de leur pays d'origine et de leur statut de nouvel immigrant³⁰. Dans sa quête de justice sociale et de promotion de la diversité, telle qu'énoncée dans son plan stratégique³¹, l'Université de Windsor devrait mettre en place diverses ressources et services pour promouvoir et permettre à la francophonie de s'épanouir encore davantage.



Visite des auteurs Didier Leclair et Edem Awumey pour le Salon du livre de Windsor 2023



Séjour d'une journée à Paris, EU Study Abroad Program



LES DÉFIS DE LA FRANCOPHONIE À L'UNIVERSITE DE WINDSOR

L'Université de Windsor a un angle mort en ce qui concerne ses propres étudiant-e-s, professeur-e-s et membres du personnel francophones. Bien qu'elle se soit engagée à rendre compte chaque année des paramètres permettant de mieux répondre aux problèmes de racisme et d'équité dans toutes les communautés universitaires, elle ne rend pas compte de la francophonie sur son campus³². Le manque de données sur le sujet empêche l'Université d'avoir une programmation pertinente. D'autres établissements postsecondaires ont compris le besoin local de programmes en français et comblent le vide. Par exemple, l'Université d'Ottawa a récemment agrandi son campus de Windsor pour accroître la formation de ses enseignant-e-s de français.

La francophonie à l'Université de Windsor est confrontée au problème de l'œuf et de la poule. Les programmes de français existants hors des études françaises doivent comporter des cours comptant au moins 20 étudiant·e·s inscrit·e·s, ce qui diminue le nombre de cours offerts en français hors des études françaises. Parallèlement, les étudiant·e·s souhaitant poursuivre des études en français décident de ne pas fréquenter l'Université de Windsor parce que l'offre de cours est trop limitée. La revitalisation de la francophonie nécessitera des investissements en termes de ressources. Un nouveau financement pourrait provenir de la Faculté des arts, des sciences humaines et sociales (FASHS), car elle offre déjà une programmation en français. Toutefois, compte tenu de la situation déficitaire du FASHS, d'autres voies de financement devraient être recherchées.

RECOMMANDATIONS POUR RENFORCER LA FRANCOPHONIE DE L'UNIVERSITÉ DE WINDSOR



Recevoir du financement gouvernemental pour le renforcement des capacités de la francophonie

- Désigner du personnel administratif pour rechercher et obtenir le financement pertinent auprès des gouvernements fédéral et provincial pour les services et programmation en français;³³
- Faire une demande pour obtenir une désignation en vertu de la Loi sur les services en français de l'Ontario pour les services et programmes d'études en français offerts par l'Université de Windsor³⁴

Rendre la francophonie visible sur le campus

- Hisser en permanence un drapeau franco-ontarien sur le campus;
- Afficher des panneaux interprétatifs sur le campus expliquant les racines françaises de l'Université de Windsor;
- Renommer un parcours piétonnier sur le campus en hommage à une personnalité, un événement ou un concept francophone local ; et
- S'assurer que la page d'accueil du site Web de l'Université de Windsor comporte un lien direct vers certaines pages Web en français relatives à la programmation en français et au soutien à la francophonie en général.

Identifier le nombre de francophones

 Inclure des questions dans le recensement universitaire pour permettre de rendre compte du nombre d'étudiantes, de professeures et de membres du personnel qui parlent français.

Solidifier les programmes de/en français et bilingues existants et en développer de nouveaux

- Reconnaître que le français n'est pas une langue moderne au Canada, mais une langue officielle et qu'à ce titre, l'Université devrait accorder aux études françaises le même statut et les mêmes ressources qu'au Département d'anglais et de création littéraire ;
- Embaucher davantage de professeur-e-s en études françaises pour répondre aux besoins d'enseignement et identifier la maîtrise du français comme un atout pour les nouvelles-aux professeur-e-s embauché-e-s à l'échelle du campus :
- Supprimer l'exigence d'un minimum d'inscription de 20 étudiant-es pour les cours dispensés en français au sein du FASHS; et
- Renforcer et développer les programmes en français et bilingues dans d'autres domaines tels que les sciences sociales, l'éducation, le droit et les sciences infirmières en collaboration avec les partenaires communautaires francophones.
- De concert avec les membres de la communauté francophone du campus, développer des partenariats mutuellement bénéfiques avec d'autres universités francophones à l'échelle nationale et internationale.

Renforcer les capacités institutionnelles

- Embaucher du personnel de recrutement qui parle français et élaborer du matériel de recrutement en français pour les étudiant es au Canada et à l'international;
- Instituer un comité sénatorial universitaire responsable des affaires francophones;
- Nommer un e conseillère er aux affaires francophones au Cabinet du Recteur (President); et
- Identifier la maîtrise du français comme un atout pour les membres du Conseil d'administration de l'Université.



Diplômé-e-s du baccalauréat en science politique "Honours" avec la spécialisation française

BUTS À LONG TERME

En mettant en œuvre les recommandations incluses dans ce mémoire, l'Université de Windsor donnera plus de dynamisme à la francophonie sur les campus et dans la région de Windsor-Essex. De plus, elle créera un curriculum, des programmes d'étude et des opportunités d'apprentissage adaptés à la région pour tous les étudiant·e·s actuel·le·s et futur·e·s qui souhaitent conserver et améliorer leurs compétences en français. L'Université de Windsor a la possibilité de devenir un pôle d'attraction en attirant des étudiant·e·s francophones et francophiles non seulement de la région de Windsor-Essex, mais de tout le sud de l'Ontario, de la région métropolitaine de Détroit et d'outre-mer.

NOTES

- 1 Guillaume Teasdale, « Statut social et prestige aux marges de l'Empire : Lamothe Cadillac et le Détroit du lac Érié », French Colonial History, vol. 19 (2020): 1-38.
- ² Guillaume Teasdale, Fruits of Perseverance: The French Presence in the Detroit River Region, 1701-1815 (Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 2019).
- ³ Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, «Windsor», en ligne: https://carte.fcfa.ca/windsor/.
- 4 Ihid
- ⁵ Letter to Reverend Lefèvre of Detroit, Archives of the Archdiocese of Detroit, Michigan, Bishop Lefèvre Collection, Box 1.
- ⁶ Bénéteau, Marcel, « Father Potier's Glossary of Spoken Canadian French », Encyclopedia of French Cultural Heritage in North America, online: http://www.ameriquefrancaise.org/en/article-308/Father_Potier%E2%80%99s_Glossary_of_Spoken_Canadian_French.html.
- ⁷ Loi sur les services en français, R.S.O. 1990, c. F.32.
- ⁸ Chakkouche, Soufiane, « Pénurie d'enseignants francophones : de très minces résultats », ONFR+, 20 février 2023, en ligne : https://onfr.tfo.org/penurie-denseignants-francophones-de-tres-minces-resultats/.
- 9 « Une absence de services juridiques en français déplorée », Radio Canada, 2 December 2020, en ligne : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1753859/absence-services-juridiques-en-francais-deploree-nord-ontario-sault-sainte-marie.
- ¹⁰ Groupe d'experts sur la viabilité financière du secteur postsecondaire, « Assurer la viabilité financière du secteur de l'éducation postsecondaire de l'Ontario», Rapport présenté par Alan Harrison, Président, 2023, p.50, en ligne: chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://files.ontario.ca/mcu-ensuring-financial-sustainability-for-ontarios-postsecondary-sector-fr-2023-11-14.pdf.
- ¹¹ Loi sur les langues officielles (L.R.C. (1985), ch. 31 (4e suppl.)).
- 12 Entièrement françaises: École secondaire catholique l'Essor, École secondaire catholique Lajeunesse, École secondaire catholique Pain Court, and École secondaire de Lamothe-Cadillac; D'immersion française: Cardinal Carter Catholic Secondary School, Holy Names Catholic Secondary School, Ste. Anne Catholic High School, St. Joseph's Catholic High School, St. Thomas of Villanova Catholic High School, Belle River District High School, Sandwich Secondary School, Tecumseh Vista Academy, and W.F. Herman Academy.
- ¹³ Romain Schué, « De plus en plus d'étudiants africains francophones acceptés au Canada », Radio Canada, 5 décembre 2022, en ligne : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1938205/etudiants-afrique-francophones-universites-canada-visa-etude; Université d'Ottawa, « Équipe de recrutement étudiant à l'international », en ligne : https://www.uottawa.ca/etudes/faire-demande-admission/equipe-recrutement-etudiant-international.
- ¹⁴ Gouvernement du Canada, « Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection-promotion-collaboration », en ligne : https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/plan-action-langues-officielles/2023-2028.html#a11a.
- 15 I*bid.*
- 16 Ibid.
- ¹⁷ Loi sur les services en français, R.S.O. 1990, c. F.32, s 9(2).
- ¹⁸ *Ibid.,* s 9(1).
- 19 Organisation internationale de la francophonie, « Qui parle français dans le monde ? », en ligne : https://observatoire.francophonie.org/qui-parle-francais-dans-le-monde/.
- 20 Ibid.
- ²¹ Réjean Bourdeau, « Le français progresse dans le monde, mais... », La Presse, 17 juillet 2023.
- ²² Université de Windsor, Aspire: Together for Tomorrow: University of Windsor Strategic Plan, 2023, p.7.
- ²³ Charte canadienne des droits et libertés, ss 16-22, Partie 1 de l'Acte constitutionnel, 1982, Annexe B de la Loi de 1982 sur le Canada (RU), 1982, c 11.
- ²⁴ Loi sur les services en français, R.S.O. 1990, c. F.32.
- ²⁵ Université de Windsor, Aspire: Together for Tomorrow: University of Windsor Strategic Plan, 2023, p.19.
- ²⁶ *Ibid.*, p.19.
- ²⁷ Charte canadienne des droits et libertés, ss 16-23, Partie 1 de l'Acte constitutionnel, 1982, Annexe B de la Loi de 1982 sur le Canada (RU), 1982, c 11; Loi sur les langues officielles (R.S.C., 1985, c. 31 (4th Supp.)); Loi sur les services en français, R.S.O. 1990, c. F.32.
- 28 Vachon, Pascal, « Pour la première fois, l'Ontario atteint sa cible en immigration francophone », ONFR, en ligne : https://onfr.tfo.org/ontario-cible-immigration-francophone-5-franco-ontarien-ircc/.
- ²⁹ Selon les données du recensement, plus du tiers des immigrant-e-s francophones récent-e-s en Ontario proviennent d'Afrique (35 %). Gouvernement de l'Ontario, « Profil de la population francophone de l'Ontario- 2016 », en ligne : https://www.ontario.ca/fr/page/profil-de-la-population-francophone-de-lontario-2016.
- 30 Commission ontarienne des droits de la personne, «Énoncé de politique concernant les Francophones, la langue et la discrimination », en ligne : https://www.ohrc.on.ca/fr/%C3%A9nonc%C3%A9-de-politique-concernant-les-francophones-la-langue-et-la-discrimination.
- ³¹ Université de Windsor, Aspire: Together for Tomorrow: University of Windsor Strategic Plan, 2023, p.17.
- ³² *Ibid.*, p.17.
- 33 « À compter de l'année 2024-2025, le montant de l'enveloppe fédérale en faveur de l'éducation postsecondaire en langue minoritaire s'élèvera à 128 millions de dollars sur quatre ans. Sur la période 2021-2023, l'Ontario a reçu 38 % de ce financement. La province pourrait légitimement demander une part de 40% à l'avenir ». Voir Groupe d'experts sur la viabilité financière du secteur postsecondaire, « Assurer la viabilité financière du secteur de l'éducation postsecondaire de l'Ontario », Rapport présenté par Alan Harrison, Président, 2023, p.50, en ligne : chrome-extension ://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://files.ontario.ca/mcu-ensuring-financial-sustainability-for-ontarios-postsecondary-sector-fr-2023-11-14.pdf.
- ³⁴ *Loi sur les services en français*, R.S.O. 1990, c. F.32.